



LE BILAN DE COMPÉTENCES pour changer de cap !



« Le changement peut être douloureux, mais rien n'est plus pénible que de rester coincé quelque part où tu ne veux plus être. »

Mandy Hale

« Il est difficile d'échouer mais il est encore plus difficile de ne pas avoir essayé de réussir »

Théodore Roosevelt



SORTIR LA GRAND VOILE

La troisième édition de l'Observatoire des Trajectoires Professionnelles révèle que **27 % des actifs ont connu une transition professionnelle dans les 12 derniers mois.**

Plus de la moitié des actifs qui envisagent sérieusement de changer de profession dans l'année à venir ont besoin d'accompagnement.

Si on change de métier, c'est d'abord pour être plus en phase avec ses valeurs. Ensuite parce qu'on a fait le tour de son poste et que l'on s'ennuie. Et puis aussi le désir de meilleures conditions de travail et la nécessité de rebondir après une phase professionnelle complexe.

La reconversion n'est pas réservée qu'aux personnes en burn-out ou harcelées par leur patron. En effet, 67% des français se disent bien dans leur travail. Toutefois, si autant de personnes sont prêtes à se lancer, il semble que la volonté d'améliorer son sort et être plus épanoui soit passée dans les mœurs.

En sachant qu'un français sur 2 a déjà changé d'orientation professionnelle, vous pouvez vous lancer, parce que c'est faisable !



FRANCHIR LE CAP

Se poser des questions sur son évolution professionnelle est déjà un premier pas mais **vous pouvez effectuer un bilan de compétences dans de nombreux cas :**

- Pour définir comment rebondir suite à une démission ou un licenciement
- Pour changer de poste, d'entreprise
- Pour vous reconverter vers un autre métier sans savoir vraiment ce que vous voulez/pouvez faire
- Pour booster votre carrière
- Parce que vous ressentez simplement le besoin ou l'envie.



POSSIBLE

LES 3 PHASES CLÉS D'UN BILAN DE COMPÉTENCES

#1 PHASE PRÉLIMINAIRE

- Contrat d'engagement entre vous et le consultant
- Analyse fine de votre demande et de vos attentes
- Information et mise en place de la démarche, des outils, des techniques et méthodes de travail

#2 PHASE D'INVESTIGATION

- Etude approfondie de vos parcours personnel et professionnel
- Elaboration de votre portefeuille de compétences
- Analyse de votre situation professionnelle actuelle : satisfaction/ insatisfaction, perspectives en interne/externe
- En fonction de vos goûts, aspirations, motivations, intérêts et valeurs mais aussi de vos contraintes, de vos aptitudes et des perspectives d'emploi, recherche de nouvelles orientations
- Réflexion autour de vos ressources et potentiels
- Enquête terrain auprès de professionnels issus de vos recherches ainsi que de notre réseau, mise en relation directe. Débriefing et analyse des résultats obtenus : prise de recul, atouts/freins, faisabilité
- Identification des passerelles professionnelles (aires de mobilité) et transférabilité des compétences sur le nouveau métier
- Travail sur la connaissance de soi et la personnalité.
- Identification des entreprises et/ou secteurs d'activités potentiels sur le marché du travail ou réflexion pour accompagner l'évolution en interne. Analyse du réalisme socio-économique
- Mesure d'écart de compétences et recherche de solutions (formation, VAE...)
- Validation du projet professionnel et détermination d'un projet alternatif

#3 PHASE DE CONCLUSION

- Rédaction d'une synthèse et d'un plan d'action opérationnel, avec une démarche argumentative et une étude de faisabilité du (des) projet(s). Etape essentielle pour une véritable utilité sociale et concrète du Bilan de Compétences.

METTRE LES VOILES



NAVIGUER AVEC LA BOUSSE

DURÉE

Le Bilan de Compétences se déroule en moyenne sur une durée de 2 à 3 mois, à raison d'un rendez-vous par semaine au démarrage puis toutes les 2 semaines.

La durée totale est de 24 heures, incluant des rendez-vous individuels en face à face ou à distance, du temps de travail personnel et des enquêtes sur le terrain.

Les échanges entre vous et le consultant constituent le fondement du travail réalisé. L'utilisation d'outils, tests et autres démarches intervient en parallèle.

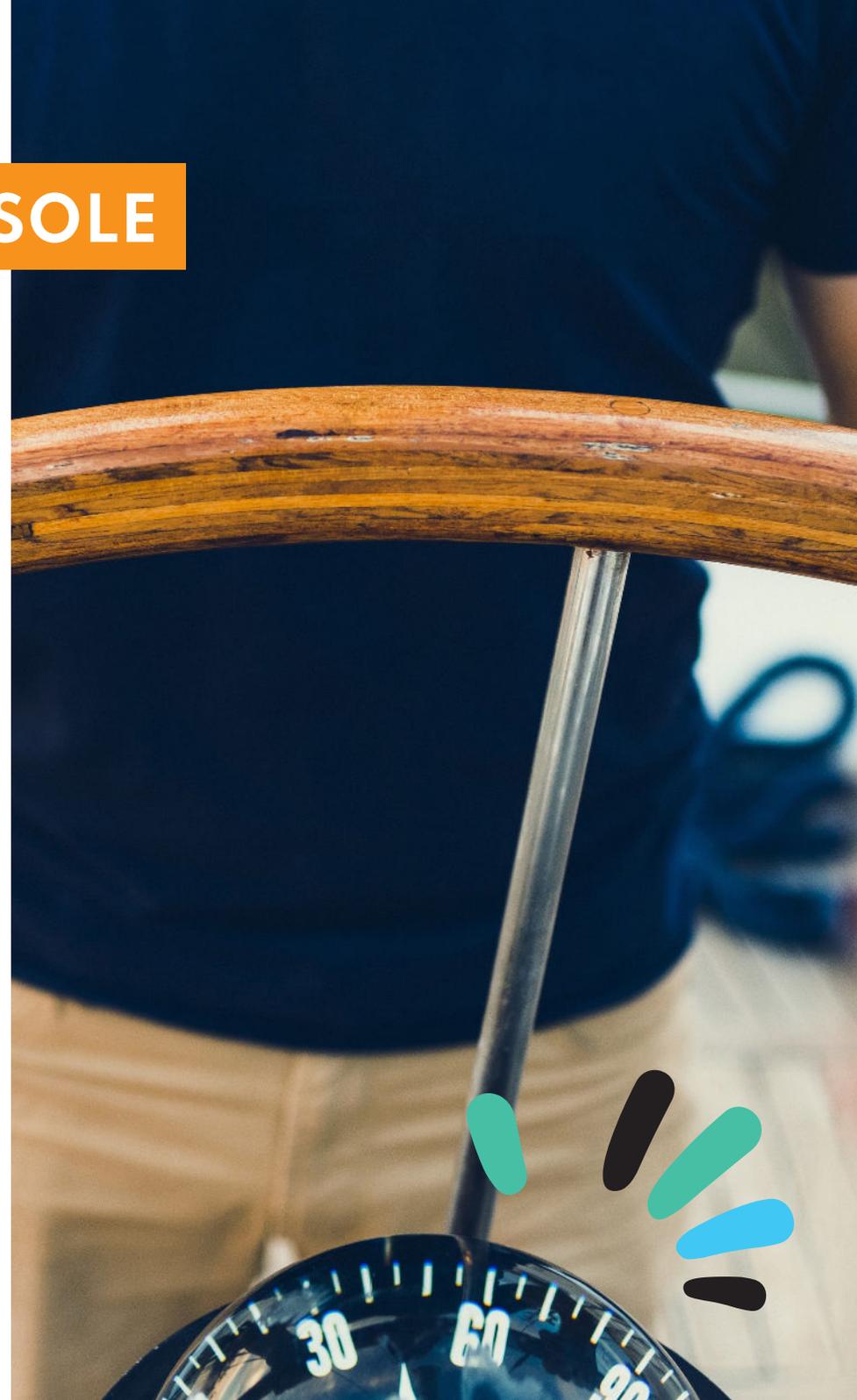
A l'issue du bilan, le consultant s'engage à vous suivre à 6 mois pour faire un point sur la réalisation de votre projet.

FINANCEMENT

Le bilan de compétences peut être financé :

- en utilisant votre compte personnel de formation CPF dès lors que vous avez acquis des droits suffisants,
- par votre employeur, dans le cadre d'un bilan de compétences intégré au plan de développement des compétences de l'entreprise ou effectué avant un congé de reclassement.

Accessibilité et accueil PMR : Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, nos consultants sont à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.



L'accompagnement est individualisé et personnalisé. Parce que nous considérons que chaque personne est unique, nous adaptons notre démarche à votre rythme et vos disponibilités horaires.

Vous êtes l'acteur principal dans la réalisation de votre Bilan de Compétences et dans la concrétisation de vos projets. Nous sommes là pour vous accompagner, pour vous conseiller, pour vous apporter une méthodologie efficace et conforme aux règles de déontologie et à la législation en vigueur*, pour vous aider à vous poser les bonnes questions et à trouver les réponses par vous-même !

Demain, vous engagerez des changements dans votre vie ou vous aurez tout simplement plus confiance en vous...

ÊTRE MAÎTRE À BORD

* cf. Législation Sociale en vigueur : Article L6313-10 version en vigueur depuis le 1er mai 2008. « Le bilan de compétences a pour objet de permettre aux travailleurs de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation »

ILS ONT FRANCHI LE PAS

Suite au bilan de compétences qui m'a permis de confirmer mon intérêt Xpour l'aide à la personne, je suis entrée en formation aide soignante en cursus partiel en novembre dernier. Je suis heureuse. Tout cela me stimule et me fait envisager l'avenir haut en couleur.

Sylvie

Après 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du tourisme, mes envies n'étaient plus en adéquation avec le secteur d'activité et le poste que j'occupais. J'avais besoin de passer à autre chose. De trouver un métier pouvant convenir à ma vie professionnelle et personnelle.

Le bilan de compétences m'a apporté une méthodologie. J'ai pu faire le point et déterminer les compétences « manquantes » pour mettre en place mon projet et reprendre confiance en moi.

Je crée mon entreprise et les choses évoluent de manière progressive.

Le bilan m'a permis de me faire confiance et m'a ainsi donné la force pour avoir ma propre structure.

Aurélie

Après une rupture conventionnelle, le bilan de compétences m'a permis de reprendre confiance en moi. Je ne voulais pas forcément changer de secteur d'activités mais je ne voulais pas non plus perdre l'opportunité de découvrir autre chose. Ce que j'ai fait. Je ne change pas de métier mais le bilan m'a aussi permis de revoir la présentation de mon cv et apprendre à me présenter lors d'un entretien en mettant en avant mes points forts et mes compétences. Ce bilan de compétences m'a beaucoup aidé pour mieux me connaître. Et donc réussir l'entretien du lieu où je travaille aujourd'hui.

Christelle

J'ai souhaité débiter un bilan de compétences car je réfléchissais depuis quelques années à me ré-orienter. Je n'arrivais pas à trouver de stabilité professionnelle. J'avais besoin de faire le point sur mes acquis, et mes possibilités. Je recherchais un accompagnement personnalisé. J'ai rencontré ma conseillère avant de me décider, car elle m'a proposé un entretien. Un échange m'a permis de constater qu'elle était la bonne personne avec la bonne approche. Un temps pour l'écoute, mais aussi un temps pour passer à l'action.

Ce bilan m'a permis de renouer avec d'anciennes envies professionnelles et d'explorer ces pistes. C'était aussi l'occasion pour moi de reprendre confiance dans mes compétences pro.

J'ai décidé de monter mon auto-entreprise le temps de trouver un poste dans une entreprise.

Eléonore

Le bilan de compétences que nous avons fait ensemble m'a permis de me rendre compte que je ne pourrais pas mettre en oeuvre les projets de changements professionnels que j'envisageais au départ mais m'a confirmé être au bon endroit. Je vois mon travail aujourd'hui sous un jour meilleur. C'est donc très positif.

Anne-Marie

**VOUS SOUHAITEZ VOUS LANCER ?
VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS ?**

**Contactez-nous au
02 30 300 200**

1^{er} rendez-vous sans engagement

NOS SITES D'INTERVENTION

Quimper | Concarneau | Quimperlé | Lorient
Auray | Vannes | Saint Nazaire

NOS HORAIRES D'OUVERTURE

De 9h à 18h du lundi au vendredi

Possibilité de prendre RDV
en dehors de ces horaires.

www.evaneo-formation.com



**evaneo
CONSEIL**